

Image not found or type unknown



locataire signe mandat de location a une agence

Par **polo78**, le **15/06/2011 à 21:58**

Bonjour,

Voilà mon probleme proprietaire de locaux à usage de bureau,j'ai un locataire qui m'as donne congé de son bureau mais dans son preavis il s'est trompe sur la date de sortie, il a liberer les lieux mais dois payer le loyer jusqu'à la fin de l'annee 2011,d'un commun accord si je trouves un locataire plus tot je le libere. En allant sur un site je me suis rendu compte qu'une agence proposer mes locaux, a t il le droit de signer un mandat de location ??

Merci de votre réponse